

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1869

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF



GENÈVE
IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3
—
1870

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1869

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF



GENÈVE
IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1870



COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

pendant l'année 1869

MESSIEURS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et l'administration des communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1869.

Etat Civil

DE LA VILLE DE GENÈVE.

Mariages,

Genevois et Genevoises,	70	soit 11 de plus qu'en 1868	
Genevois et étrangères,	60	soit 5 de moins	»
Etrangers et Genevoises,	52	soit 9 de plus	»
Etrangers et étrangères,	155	soit 29 de plus	»

Total: 337

Soit en tout 48 mariages de plus qu'en l'année 1868.

Mariages de citoyens Genevois célébrés à l'étranger
puis transcrits à Genève, 9 soit 9 de moins qu'en 1868.

Divorces.

7 soit 4 de plus qu'en 1868.

Naissances.

Légitimes.

Sexe masculin, 429 soit 65 de moins qu'en 1868.

» féminin, 419 soit 15 de plus »

Enfants naturels.

Sexe masculin, 88 soit 10 de plus »

» féminin, 78 soit 11 de plus »

Total: 1,014 soit 27 de moins qu'en 1868.

RÉCAPITULATION.

Genevois, 550 soit 71 de moins qu'en 1868.

Suisses, 246 soit même nombre »

Etrangers, 458 soit 44 de plus »

Total: 1,014

Naissances à l'étranger transcrits à Genève, 95.

Décès.

Sexe masculin, 595 soit 11 de plus qu'en 1868.

» féminin, 595 soit 48 de plus »

Morts-nés légitimes,

Sexe masculin, 27 soit même nombre »

» féminin, 15 soit 5 de plus »

Morts-nés illégitimes,

Sexe masculin, 11 soit 5 de plus »

» féminin, 1 soit 1 de moins »

844 soit 56 de plus qu'en 1868.

Décès à l'étranger de citoyens Genevois transcrits à
Genève, 17 soit 2 de moins qu'en 1868.

Service des Convois funèbres.

Il a été fait dans l'année 1869 804 convois organisés par le Bureau des Pompes funèbres.

Ils se répartissent comme suit :

1 ^{re} classe.	2 ^{me} .	3 ^{me} .	4 ^{me} .	5 ^{me} .	6 ^{me} .
15	42	66	154	218	24

Il y a eu en outre :

23 convois de sociétés.

155 » d'enfants de moins d'un an.

75 » » de 1 à 12 ans.

54 » gratuits.

911 fosses ont été creusées au cimetière protestant dont 107 pour les hospices.

549 fosses ont été creusées dans les cimetières catholiques.

M. *Bonnet*, Louis-Daniel, a été nommé chef du Bureau des Pompes funèbres.

M. *Courty*, Ami, a été nommé porteur aux enterrements.

Cimetières.

La Ville de Genève est entrée le 27 février 1869 en possession du cimetière protestant de Plainpalais, que l'ancien Hôpital de Genève lui a remis aux termes de la loi constitutionnelle des 26 août et 27 septembre 1868. Dès cette date, ce cimetière a été administré par le Conseil Administratif comme toutes les autres propriétés municipales.

Le Conseil Administratif a nommé M. *Vallot*, Jacques-Alexandre-Théodore, portier, et M. *Gaillard*, Charles-Marc, fossoyeur, pour le service de ce cimetière.

Pendant l'année 1869 :

52 concessions de tombes ont été accordées, et **15** concessions ont été renouvelées dans le cimetière protestant de Plainpalais.

3 concessions de tombes ont été accordées dans le cimetière catholique de Plainpalais, et **5** dans le cimetière du Lazaret.

Octroi.

Il y a eu d'assez grandes modifications dans la position du personnel de l'Octroi; toutefois ces modifications ont pu se faire sans que l'Administration fût obligée de prendre en dehors de ses employés pour pourvoir aux postes devenus disponibles. Il est en effet de toute justice de reconnaître, par de l'avancement, les bons services rendus et d'améliorer ainsi la position d'anciens employés.

Par suite de la démission de M. Lhuilier, après **23** années de bons services, comme contrôleur à l'Octroi, M. Haas Jean-Louis, receveur, a été appelé à ces fonctions; ont été nommés :

MM. Gignoux, H.-Isaac, sous receveur, aux fonctions de receveur.

Aval, Charles, aide sous receveur aux fonctions de sous-receveur.

Villemin, Louis, aide sous-receveur, aux fonctions de sous-receveur.

Muller, Charles, aux fonctions de sous-receveur.

Moret, Marc-Henri, sous brigadier, aux fonctions d'aide sous-receveur.

Deroty, François, sous-brigadier, aux fonctions d'aide sous receveur.

MM. Laty, Jean-Abraham, visiteur, aux fonctions de sous-brigadier.

Cottet, Joseph, visiteur, aux fonctions de sous-brigadier.

Journier, visiteur, aux fonctions de sous-brigadier.

Chapel, Jean-Baptiste, visiteur, aux fonctions de sous-brigadier.

Durafour, Marc-Antoine, visiteur, aux fonctions de sous-brigadier.

Fulliquet, François, visiteur, aux fonctions d'appointé.

Perrin, Jean-Pierre, visiteur, aux fonctions d'appointé.

Chambaz, Samuel, veilleur, aux fonctions de visiteur.

Michard, Charles, veilleur, aux fonctions de visiteur.

Michard, Franck, veilleur, aux fonctions de visiteur.

Au commencement de l'exercice de 1869 le règlement pour les employés a été complètement révisé; cette révision, tout en contribuant à améliorer la surveillance, a permis soit de régulariser le service d'une manière équitable pour tous, soit de pouvoir donner chaque quinzaine un congé aux employés.

Les veilleurs qui, jusqu'à présent, n'avaient pas d'autres insignes que la plaque donnée par l'Administration, ont été revêtus de blouses et de casquettes uniformes; ce changement s'est fait sans aucune dépense et a facilité considérablement le contrôle.

Le bureau d'Octroi de Rive a été terminé et occupé dans le courant de cet exercice; cette construction a permis de supprimer l'ancien poids public aux abords des

Eaux-Vives qui se trouve joint maintenant au nouveau bâtiment.

La vieille loge en bois située près le bureau du Lac a été enlevée; elle était complètement inutile et déparait les abords de la ville.

Le produit brut de l'Octroi s'est élevé:

en 1869. à	Fr.	541,155	39
en 1868 à	»	484,480	61

différence en plus pour 1869	»	56,674	78
------------------------------	---	--------	----

Les recettes se décomposent ainsi :

Liquides

50,699 muids 99 pots vins du Canton, des autres cantons de la Suisse, et des propriétaires genevois dans la zone de Savoie et dans le pays de Gex . . .	Fr.	107,456	44
38,164 muids 85 pots vins étrangers . . .	»	178,579	87
237 muids 85 pots vins de liqueur. . .	»	2,866	55
48,906 1/2 bouteilles de vin.	»	5,868	78
921 muids, 57 pots de vinaigre.	»	3,227	46
29 muids, 45 pots lies de vin	»	71	56
7,845 muids, 87 pots de bière	»	45,547	10
7,415 bouteilles de bière	»	370	65
750 muids, 86 pots de cidre.	»	2,252	58
1,011,685 degrés alcool (esprit, eau-de-vie, rhum...)	»	50,550	55
560 muids, 19 pots de liqueur (absinthe et liqueurs douces	»	8,018	18
7,210 bouteilles de liqueur	»	1,442	—
		<u>Fr.</u>	<u>385,851</u>
			<u>72</u>

Etant donnée une population urbaine de 45,000 habitants, les entrées du vin se montant à 68.863 muids 45 pots, la consommation par tête serait de 153 pots.

(Le muid de 100 pots fédéraux = 150 litres.)

Comestibles.

5,248,240 livres viande, soit 3,931	
bœufs	Fr. 41,985 92
1,299,620 livres viande, soit 1,250	
vaches	» 7,797 72
21,799 veaux	» 41,418 10
21,525 moutons	» 12,915 —
4 089 porcs	» 15,289 54
75 chèvres.	» 57 50
7,519 livres viande de porc fraîche. . .	» 500 76
230,542 livres viande de boucherie dé-	
pecée.	» 4,606 84
118,804 livres viande salée	» 5,940 20
	<u>Fr. 128,291 58</u>

Soit une consommation par tête d'habitant de 502 livres de viande.

100 livres = 50 kilos.

Fourrages.

65 225 quintaux de foin.	Fr. 6,322 50
4,955 bottes de paille	» 198 12
19,452 quintaux de paille non bottelée .	» 1 945 20
18 644 1/2 quintaux d'avoine.	» 4,102 73
	<u>Fr. 12 566 55</u>

Le quintal de 100 livres = 50 kilos.

Combustibles.

10,102 ¹ / ₂₄ moules de bois à brûler . . .	Fr. 15,162 69
2,117 chars de bois à 1 cheval	» 952 65
295 chars à 2 chevaux	» 263 70
	<hr/>
	Fr. 16 579 04

EXPÉDITIONS.

10 carnets d'entrepôts	Fr. 25 —
57 Bulletins de transit (duplicata)	» 5 70
3,600 déclarations de sorties et d'entrées d'entrepôt.	» 56 —
	<hr/>
	Fr. 66 70

RÉCAPITULATION.

Boissons et liquides	Fr. 585,851 72
Comestibles	» 128 291 58
Fourrages	» 12,566 55
Combustibles	» 16 579 04
Expéditions	» 66 70
	<hr/>
	Fr. 541,155 39

Cette somme se répartit comme suit entre les divers bureaux de recettes:

Rive	Fr. 117 819 52
Gare	» 95 485 76
Neuve	» 68,676 56
Contrôle	» 56,741 05
Cornavin	» 51,961 58
Lac	» 47,181 94
Délices	» 37,875 53
	<hr/>

A reporter : Fr. 470,739 54

Report: Fr. 470,739 54

Entrepôt rive droite »	23,705 58
Pâquis »	20,168 03
Coulouvrenière »	15,813 26
Montbrillant »	7,728 98
	<u>Fr. 541,155 39</u>

Les différences en plus sur 1868 sont les suivantes :

Sur boissons et liquides	Fr. 49,692 93
Comestibles »	7,253 86
Fourrages »	451 92
	Fr. 57,558 71

dont il faut déduire les différences en moins,
sur :

Combustibles Fr. 551 08)	685 95
Expéditions . . » 132 85)	
	<u>Fr. 56,674 78</u>

Les bureaux se classent ainsi par le chiffre de leurs expéditions :

1 Rive	21,615
2 Cornavin	20,860
3 Gare	20,651
4 Neuve	19,278
5 Lac	15,024
6 Délices	14,048
7 Coulouvrenière	15,058
8 Pâquis	9,099
9 Montbrillant	7,455
10 Entrepôt	6,281
Total des expéditions délivrées	<u>147,569</u>

Les contraventions relevées en 1869 sont au nombre de 115, soit 51 de plus qu'en 1868; 10 ont été déferées aux tribunaux et les autres transigées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à 2,013 fr. soit 686 fr. de plus qu'en 1868.

Suivant la loi du 9 Décembre 1842, les $\frac{2}{3}$ du produit, soit Fr. 1,541 89 ont été payés aux employés saisissants; le $\frac{1}{3}$ soit » 671 11 a été versé à l'Hospice Général.

Somme égale Fr. 2,013 —

Abattoir.

Le produit des droits d'abattage s'est élevé

en 1869 à Fr. 22 851 60

en 1868 à » 21,415 50

Différence en plus pour 1869 Fr. 1,416 10

Le droit d'abattage a été perçu sur :

3,951 bœufs produisant Fr. 5,505 40

1,250 vaches » » 1,750 —

4,249 porcs » » 2,549 40

21,798 veaux » » 7,629 50

21,519 moutons » » 5 579 75

79 chèvres » » 19 75

Ensemble 52 826 têtes faisant Fr. 22,851 60

49 595 en 1868

Têtes 3,255 différence en plus pour 1869.

La recette d'abattage se répartit comme suit entre les divers bureaux d'Octroi :

Rive	Fr. 41 746 80
Cornavin	» 5,920 55
Neuve.	» 2 802 70
Délices	» 704 55
Pâquis.	» 518 60
Montbrillant.	» 488 70
Coulouvrenière.	» 501 45
Lac.	» 286 85
Gare	» 61 40
	<hr/>
	Fr. 22,851 60

Il a été abattu à l'Abattoir de la ville :

5,895 bœufs
1,255 vaches
21,717 veaux
20,825 moutons
4,205 porcs
41 chèvres
Ensemble 51,912 têtes
48,895 en 1868

soit 3,019 différence en plus pour 1869.

La différence entre le chiffre du bétail sur lequel le droit d'abattage a été perçu, et le chiffre du bétail abattu, provient de ce que beaucoup de bouchers, ayant leurs écuries en ville, entretiennent du bétail sur lequel les droits sont acquittés.

Poids publics.

Les poids publics attenants aux bureaux d'Octroi de Cornavin, Neuve et Rive ont produit 4.515 fr. 55 c., soit 169 70 en moins qu'en 1868.

Rive.	Fr. 1,855 75
Cornavin	» 1 568 40
Neuve.	» 1,291 40
	<hr/>
	Fr. 4 515 55

Parc aux moutons.

Le parc aux moutons dépendant du bureau de Rive a produit 805 fr., soit 20 fr. de moins qu'en 1868.

Travaux.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1869 sur 535 requêtes pour travaux particuliers se rapportant à 552 objets.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante d'après la nature des travaux :

- 256 enseignes.
- 17 plaques, écussons, écriteaux.
- 29 coquilles, ombrelles, etc.
- 47 tentes mobiles.
- 13 cadres, vitrines.
- 8 étalages.
- 33 constructions de bâtiments.
- 31 réparations de faces.
- 4 constructions de hangars.
- 14 fermetures de magasins.
- 23 fenêtres, portes, volets.
- 36 égouts, sacs, etc.
- 6 soupiraux.
- 7 trappes de caves.
- 10 trottoirs, marches, seuils.
- 16 murs, clôtures, terrasses.
- 8 pisseoirs, renvois d'eau.
- 6 avant-toits, corniches.
- 6 lanternes à gaz.

Bâtiments.

Nous avons continué à apporter tous nos soins au bon entretien des bâtiments appartenant à la Ville. — Quelques-uns de ces immeubles par les services qui y sont installés nécessitent de fréquentes et coûteuses réparations. — L'énumération suivante indiquera sommairement les travaux auxquels nous avons procédé :

1° L'Octroi de Cornavin a été remis en état à l'intérieur.

2° L'Abattoir et particulièrement la Boucherie ont nécessité des réparations fréquentes.

3° L'ancienne maison Oltramare, rue de l'Île, a été garnie d'étais pour soutenir la face sur le Rhône qui réclame une restauration imminente.

4° Au bâtiment de Chantepoulet, un appartement a été reblanchi pour être mis en état de location.

5° Quelques modifications ont été apportées dans la disposition de l'école d'horlogerie par suite de la réorganisation des classes.

6° Dans les appartements des maisons de la donation Grenus, nous avons eu une réparation à faire rue des Granges, 5, par suite de renouvellement de location.

7° L'orangerie du Jardin Botanique a été exhaussée et la toiture vieille a été remplacée par une toiture en fer et à vitrages. — Cette amélioration était depuis longtemps réclamée soit à cause du mauvais état du bâtiment, soit à cause de son insuffisance pour la hauteur des arbustes.

8° Enfin à la suite d'une location du Pavillon de la promenade du Lac, nous avons acheté le mobilier de ce pavillon.

Le Théâtre n'a subi que des réparations ou les travaux d'entretien les plus indispensables. — La nouvelle direction n'a pas désiré voir continuer la modification qui consistait à placer dans les loges des chaises et des fauteuils.

Le Conseil Municipal avait voté un crédit spécial pour l'établissement de latrines à Rive, ce bâtiment a été complètement terminé au commencement de l'année.

Bâtiments de l'enseignement supérieur.

Les travaux relatifs au Musée et à la Bibliothèque se sont poursuivis suivant les engagements pris par les entrepreneurs et sous la surveillance de MM. Franel et Gindroz. Les termes d'achèvement pour la maçonnerie et la charpente n'ont pas été dépassés, et les deux bâtiments municipaux ont été presque entièrement couverts avant l'hiver. — Tout nous fait espérer que la translation de nos collections et de la Bibliothèque pourra avoir lieu à l'époque prévue, soit en 1871.

Bâtiments destinés au culte et à l'instruction.

Le temple de l'Auditoire à été restauré complètement à l'intérieur, des fenêtres ont été réparées.

Les toits de la Madeleine ont réclamé un travail spécial. Au Collège, plusieurs classes ont été blanchies et ré-

parées comme cela se fait toujours pendant les vacances d'été et d'automne, nous citerons en particulier les 3^e et 4^e classes latines.

Enfin les calorifères de nos diverses écoles ont nécessité des réparations fréquentes et coûteuses.

Le nouvel appareil de chauffage au musée Rath a été achevé.

Un crédit spécial a été affecté à la construction d'une école enfantine sur le terrain cédé par l'Etat, rue des Terreaux-du-Temple. Ce travail a été confié à M. l'architecte Magnin et ne sera terminé que dans le courant de cette année.

Ponts.

Par suite de l'accord intervenu entre la commune et l'Etat, les réparations que réclamait impérieusement le pont de la Coulouvrenière ont pu avoir lieu. Le tablier de bois a été renouvelé dans son entier et remplacé par un tablier de fer recouvert d'une forte couche de béton et asphalté. On a profité de ce travail pour remettre en état l'éclairage du pont.

Les trottoirs de la moitié sud du pont des Bergues ont été refaits, l'autre moitié étant à la charge de l'année 1870.

Profitant des basses eaux, des réparations ont été faites au quai Beañon Hugues.

Les bahuts du quai des Bergues dans la partie comprise entre le pont des Bergues et le pont de la Machine, ont été remplacés par une barrière de fer.

Nous n'avons pu procéder, dans la saison propice, au renouvellement du débarcadère près de la Promenade du Lac ; le crédit relatif à cet objet a été en conséquence réservé.

L'Administration a décidé en principe la construction d'un embarcadère sur la rive droite dans le prolongement de la rue des Alpes. Un citoyen a même mis à la disposition de la Caisse municipale une somme pour subvenir à cette dépense, mais le Conseil Administratif a cru devoir retarder l'exécution de son projet jusqu'à ce qu'il ait eu l'assurance que les compagnies de bateaux à vapeur aborderont à cet endroit. Il serait en effet inutile de créer un embarcadère dont on ne se servirait pas, et de notre côté nous ne pouvons pas forcer les bateaux à vapeur à s'arrêter où il ne leur convient pas de le faire.

L'établissement du quai des Moulins a eu lieu dans des conditions très-satisfaisantes de bienfaisance. Cette nouvelle voie de communication, qui n'attend pour être terminée que la vente des immeubles et terrains qui bordaient précédemment le Rhône, a rendu déjà d'importants services en facilitant les abords de l'Abattoir.

Promenades.

Nous devons rappeler en première ligne le don généreux qui a été fait à la Commune de Genève par MM. William et Auguste Turretini de la belle propriété du bois de la Bâtie, qui, d'après le désir des donateurs, doit être

conservée en promenade publique. L'époque à laquelle cette cession gratuite a eu lieu nous a empêché d'en commencer l'arrangement et l'entretien ; mais elle se prêtera facilement à quelques améliorations qui, sans lui ôter son caractère agreste, en feront un des endroits recherchés par nos concitoyens.

Nous n'avons en dehors de ce fait rien de bien saillant à signaler dans ce chapitre, l'entretien de nos promenades et de nos jardins a eu lieu avec le même soin que précédemment ; sans travaux extraordinaires le budget a été sensiblement dépassé, et cependant la plus stricte économie préside à ces dépenses.

La place du Monument national a été disposée de manière à recevoir le groupe si remarquable de M. Dürer ; des barrières ont été établies à la place des Alpes ; un portail a été ouvert dans la Promenade du Lac, en face de l'hôtel de la Métropole, enfin les talus de la promenade de St-Antoine ont été clôturés et garnis d'arbustes de diverses essences.

Nous avons acheté un rouleau pour le gazon, que notre jardinier-chef réclamait depuis longtemps.

Égouts.

L'entretien et le nettoyage des canaux et égouts a eu lieu comme précédemment.

Suivant un vote du Conseil Municipal, il a été fait un grand égout collecteur qui, prenant de la rue de Lausanne, descend celle du Prieuré et rejoint le canal de la rue du Môle.

Par suite d'une rectification d'alignement et d'échange

de terrain à l'angle des rues du Port et des Boucheries, un nouveau canal a été construit à la rue du Port.

Il a été également créé un canal à la rue Grenus et à la rue de l'Ecole.

Chaussées.

Les Comptes-rendus précédents ont, à plusieurs reprises, signalé les difficultés que rencontre l'Administration à entretenir les routes macadamisées, sans dépasser sensiblement les budgets. La proportion de ces voies charretières sur les rues pavées, relativement aux sommes qui leur sont consacrées, est infiniment trop forte et il serait bien à désirer que des mesures soient prises pour remédier à cet état de choses. — Les rues des Pâquis, de Lausanne et du Mont-Blanc en particulier, par lesquelles a lieu la plus grande circulation des gros charriages du commerce venant de la gare sont, à la moindre pluie, dans un état de dégradation telle qu'on a de la peine à les rétablir un peu promptement. — Quant au prolongement du Grand-Quai depuis le pont du Mont-Blanc jusqu'au quartier des Eaux-Vives, il a été établi dans le temps d'une manière fort incomplète et nécessitera tôt ou tard une réparation fondamentale.

L'Etat a fait cession à la Ville d'un certain nombre de rues qui, après examen, ont été trouvées insuffisamment établies; à défaut d'une convention sur la matière, l'Administration municipale n'a pas cru pouvoir les accepter. — Une entente est intervenue plus tard entre l'Etat et la Ville sur ce sujet.

Les travaux effectués sont :

a) Passerelles à l'Octroi du Lac, rue des Pâquis, rue de l'Athénée, rue Grenus, deux à Montbrillant.

b) Raccord et relevage sur la Treille, rue de Cornavin, Grand-Quai, place du Port.

c) Pavage et nouvel établissement, rue de la Tertasse, rue du Cendrier, du Vieux-Collège, des Boucheries et du Bourg-de-Four.

d) La rue du Rhône a été asphaltée dans la partie comprise entre le n° 7 et le place du Rhône.

Le Pont du Mont-Blanc a nécessité aussi quelques réparations d'asphaltage.

Trottoirs.

Il est difficile de prévoir au moment de la confection du budget le nombre exact des trottoirs à établir dans les nouveaux quartiers. Il dépend du nombre de constructions nouvelles et des dispositions des propriétaires qui supportent la moitié de la dépense de cet établissement.

Les trottoirs établis ou réparés, tant dans les nouveaux quartiers que dans la vieille Ville, sont :

A la rue Eynard, devant les maisons Eynard et Brocher; Cours des Bastions, maison Brocher; rue des Jardins, maison de la Place des Tranchées; Boulevard Helvétique, maison Brémond; Tranchées de Rive, maison Quirin; à Montbrillant, un trottoir a été établi depuis le chemin de Beaulieu; rue Adhémar-Fabry, autour des maisons Mayor et Diday; place de Cornavin, maisons Binet et Henneberg; rue de Lausanne, maison Maréchal; à la rue du Rhône, devant le n° 7; à la Corraterie maison de Saussure; rue du Mont-Blanc, maison Gögel (relevage); rue du Cendrier et place du Bourg-de-Four, dans presque toutes les parties réparées, Quai du Seujet, maison Grasset.

Voirie.

Il n'a pas été apporté de modification au service de la voirie pendant cette année ; il n'a pas moins été l'objet de la plus sérieuse attention de la part du Conseil Administratif. — Entretenir notre Ville dans un état constant de propreté est un travail difficile, soit à cause des moyens dont l'Administration dispose, soit à cause du développement de nos voies de communications. Le service de la voirie intéresse chaque citoyen, et par cela même il prête facilement à la critique. En outre l'on ne peut admettre comme dans certaines autres villes, qu'il y ait des rues privilégiées, des quartiers de luxe, il faut apporter les mêmes soins à la ruelle la plus éloignée du centre, et aux grandes rues les plus fréquentées. — Il est à remarquer en même temps que le service de propreté touchant aux habitudes de chaque ménage, il n'est possible de le modifier qu'en usant de la plus grande prudence, et après s'être assuré que les changements seront bien reçus et bien compris. — Le Conseil Administratif n'étant en charge que pour une période de 15 mois, n'a pu qu'étudier soigneusement la question, mais il n'a pas jugé opportun d'apporter des modifications qu'il n'aurait pas eu le temps de suivre.

Boues, herbes, nettoyage. — C'est à cette rubrique qu'incombent les grands frais nécessités par l'entretien des routes macadamisées. Sans s'en tenir d'une manière trop stricte aux limites du budget, il nous a paru que l'important était de racler et de nettoyer les routes toutes les fois qu'elles le nécessitaient. — Du reste les cantonniers ont pour instruction de tenir constamment propres les trottoirs et les passerelles.

Sablage, arrosage. — L'établissement graduel de bouches à eau dans les rues que l'on repave et où l'on fait des travaux, tendra à régulariser de plus en plus le service de l'arrosage : nous en avons placé à la Tertasse, Fort-de-l'Écluse, Vieux-Collège, Hôtel-de-Ville, Bourg-de-Four, Cendrier, Pont de la Coulouvrenière. — Il a été fait quelques essais de lavage des rues pavées, nous n'avons pas lieu de regretter cette innovation qui a donné un résultat rapide et satisfaisant ; nous dirons seulement que les occasions où ce système est praticable, ne se présentent pas bien souvent.

Elargissements, noms de rues. — Nous avons adopté un nouveau système de plaques pour les noms de rues, qui nous paraît présenter des avantages, tant au point de vue de l'économie qu'à celui de la solidité et de l'élégance.

Rue des Grottes.

Les négociations entamées avec le propriétaire de l'immeuble des Quatre-Saisons ont enfin abouti, en sorte qu'il sera possible de terminer la création commencée d'une voie de communication entre la Ville et le quartier des Grottes.

Rue des Pâquis.

A la suite d'une convention entre l'Administration et la Banque générale Suisse, qui, après la ratification du Con-

seil Municipal, a été convertie en acte authentique, il a été tracé une certaine quantité de rues dans la partie située entre la rue de la Cloche, le Quai et la rue des Pâquis. C'est un nouveau quartier qui se crée et dont la disposition prévue d'avance évitera pour plus tard des remaniements coûteux et souvent longs et difficiles.

Loges d'Octroi.

Un certain nombre de réparations ont été faites cette année aux guérites des veilleurs et aux loges d'octroi. — La petite loge située sur le Grand-Quai pour l'inspecteur des voitures nous a été cédée par l'Etat, et placée à l'usage des employés de l'octroi à la jetée des Pâquis. Enfin et d'après une votation spéciale, le bureau de Rive a été réédifié sur un emplacement que l'Etat nous avait donné. La bascule de Rive a été placée dans le nouveau bâtiment.

Dépôts.

Les dépôts d'outils et de matériaux continuent à se faire dans le bâtiment que nous possédons à la rue du Môle, et nous cherchons à vendre aussi avantageusement que possible les objets qui nous sont inutiles.

Nous éprouvons toujours plus de difficultés à trouver des terrains disposés favorablement pour nos dépôts de graviers et pour nos approvisionnements divers.

Machine hydraulique.

Le service des eaux a marché pendant l'année 1869 d'une manière aussi satisfaisante que possible, eu égard à l'état actuel de nos machines.

La grande roue de l'annexe a nécessité de grandes réparations qui ont interrompu sa marche pendant un mois environ.

L'étude de notre système hydraulique auquel s'est livré le Conseil Municipal pendant cette année, nous dispense de nous étendre sur cette question ; nous rappellerons que des crédits spéciaux ont été affectés à la construction d'une seconde annexe, et que le moteur hydraulique qui a été adopté a été la turbine à syphon, système Girard. La construction de la machine a été confiée à la maison Callon et Girard de Paris. Les travaux pour la construction du bâtiment ont été adjugés à M. Desarnod entrepreneur.

Les travaux exécutés dans le service hydraulique, sont :

L'établissement de bornes fontaines aux Délices, à la Servette, une fontaine provisoire à la place des Grottes, enfin nous devons à la générosité de M. Stierlen, directeur de l'Hôtel garni de la Poste, le sujet de la fontaine établie à la place de Hollande.

De nouvelles canalisations ont été faites aux Tranchées, aux rues de Monthoux, de la Navigation, des Grottes, des Granges, de Hollande. Ces travaux ont été motivés par de nouvelles demandes de concessions.

Divers.

Sous ce chapitre nous devons mentionner :

1) Les travaux entrepris à la suite de conventions spéciales, qui ont eu lieu soit avec MM. Morganti et Gøtz, pour l'élargissement de la rue de la Navigation, soit avec M. Teping pour la rue du Nord et la rue du Môle.

2) Le magnifique don fait à la Ville par Mesdames Delessert a nécessité quelques frais, tant pour l'arrangement des locaux qui devaient recevoir momentanément ces précieuses collections scientifiques, que pour leur entretien et leur déballage.

3) Enfin l'installation de l'école spéciale d'art appliqué à l'industrie, dans le local mis à notre disposition par l'Etat au Bâtiment électoral a nécessité divers arrangements spéciaux.

Éclairage.

Ainsi que vous le faisait pressentir le dernier compte-rendu, la somme dépensée pour l'éclairage en 1869, s'est sensiblement élevée et a dépassé les prévisions du budget. Cette augmentation est forcée ; car, chaque année, il faut pourvoir à l'éclairage des rues, quais et promenades, remises à la Ville, par l'Etat et par les particuliers. En outre, comme partout ailleurs, les exigences vont aussi en augmentant, et soit dans les anciens soit dans les nouveaux quartiers, il ne peut être question de faire des économies sur un service de toute première utilité.

Secours contre l'incendie.

Il y a eu pendant l'année 1869, 87 alertes qui se classent ainsi :

Feux de cheminées ordinaires .	51
» » inquiétants .	16
Feux peu graves de jour.....	4
» » de nuit.....	4
Feux graves de jour.....	5
» » de nuit.....	4
Fausse alertes.....	0
Alertes données pour la Ville mais feux en campagne.....	5
	<hr/> 87

C'est 59 de moins qu'en 1868.

Les sapeurs-pompiers ont fait 155 gardes de théâtre.
37 veilles au Collège.

Une pompe neuve a été construite dans le courant de l'année (par M. Wernly, mécanicien à Genève), cette pompe est aspirante, à cylindres horizontaux, elle débite 479 litres par minute.

Police et surveillance.

Pendant l'année 1869 la police municipale a relevé 1,251 contraventions, soit 44 de moins qu'en 1868.

Il est désirable de voir diminuer un chiffre aussi élevé ; mais pour cela il faut que chacun prêle son concours au Conseil Administratif en observant avec soin les règlements faits dans l'intérêt de tous ; de plus il est nécessaire que

chacun sache que, ce qui pouvait se faire ou se tolérer anciennement, ne peut plus être permis dans une ville qui grandit tous les jours, dont la circulation augmente, et surtout devant les exigences parfaitement justifiées du public.

Sur les 1,251 contraventions relevés en 1869.

1,128 ont été réglées par transaction.

92 ont été transmises au parquet.

11 annulées.

1,251 se classant ainsi :

- 24 dégradations aux édifices et promenades.
- 4 » » Cimetières.
- 100 dépôts de balayures, heures indues.
- 15 dépôts de matériaux non autorisés.
- 6 lavages auprès des fontaines.
- 71 travaux sur la voie publique non autorisés.
- 28 travaux non éclairés ou mal.
- 19 travaux négligés.
- 115 stationnement d'ânes et de chevaux en ville.
- 295 embarras sur la voie publique.
- 191 malpropreté des cours et allées.
- 49 transport d'immondices (heures indues).
- 105 tapis secoués sur la voie publique.
- 27 allures défendues, pont des Bergues, Marchés, etc.
- 108 vases sur les fenêtres sans barrières.
- 50 jets sur la voie publique.
- 5 transport de viande mal couverte.
- 41 linge étendu en dehors des fenêtres.
- 6 bois de boulanger fendu sur la voie publique à heures indues.
- 16 voitures non éclairées.
- 10 objets divers.

1,251

La remise du cimetière de Plainpalais à la Ville, et l'obligation de pourvoir à sa surveillance, ont nécessité la nomination d'un nouvel inspecteur municipal. Le nombre des inspecteurs se trouve aujourd'hui porté à neuf en y comprenant l'inspecteur de l'éclairage, qui, jusqu'à présent, était compris au chapitre éclairage de la ville, et qui est rentré au chapitre police et surveillance.

Ont été nommés :

MM. Lapalud François, inspecteur de l'éclairage.

Bocquet, Etienne » municipal.

Willemin François » »

Dans sa séance du 17 décembre 1869, le Conseil Municipal avait invité le Conseil Administratif à restreindre aux jours de marché, les étalages d'objets manufacturés, et à diminuer la durée du marché. Tenant compte de ces demandes, le Conseil Administratif a élaboré un nouveau règlement; il a été mis en vigueur, aussitôt après son approbation par le Conseil d'Etat; maintenant chacun peut se rendre compte de l'amélioration qui en est résultée.

École d'horlogerie.

Au commencement de 1869, l'Ecole comptait 57 élèves, dont 20 l'ont quittée dans le courant de l'année; au 31 décembre 1869, il y avait 58 élèves, savoir :

Classe de blanc.....	24
» de finissage.....	13
» de cadrature.....	9
» d'échappements.....	11
» de repassage.....	1

Soit 58 Genevois, 10 Suisses d'autres cantons et 10 étrangers.

M. Dailedouze, maître de blanc, a donné sa démission pour cause de santé.

Voici les faits consignés dans le rapport de la Commission de l'école pour l'année 1868-69.

Rapport de la Commission d'horlogerie.

« La Commission de l'école d'horlogerie constate avec satisfaction la marche ascendante de cet établissement. Les facilités accordées aux nationaux continuent à porter leurs fruits.

« Il faut reconnaître cependant que plusieurs élèves arrivent avec un degré d'instruction tout à fait insuffisant. Sans doute, pour devenir horloger, il n'est pas nécessaire d'être un véritable lettré; néanmoins l'ignorance, chez un Genevois, dénote un esprit peu développé ou bien une impardonnable négligence, puisque le pays met l'instruction à la portée de tous.

« Le nombre des élèves s'est accru de six depuis le dernier rapport; il est actuellement de 58 :

25 à la classe de blanc.

14 à la classe de cadrature.

12 à la classe de finissage.

6 à la classe d'échappements.

1 à la classe de repassage.

« La classe de blanc était devenue si nombreuse, qu'un seul maître ne suffisait plus aux exigences d'un bon enseignement, et comme d'autre part on ne pouvait continuer à reverser le trop-plein de cette classe dans celle de cadrature dont le maître est déjà fort occupé, la Commission a demandé au Conseil Administratif la création d'une seconde classe de blanc, qui a été votée par le Conseil Municipal. Le choix de la Commission pour la nou.

velle place s'est arrêté sur M. Ami Reymond, du Brassus ; il a reçu l'approbation du Conseil Administratif.

« C'est la première fois que, dans son rapport, la Commission est appelée à parler du plus important changement qui ait été apporté en dernier lieu à l'école, par la création de la place de directeur confiée à M. Enzmann. Le titulaire a obtenu plus d'ensemble entre les différentes classes ; une direction unique, en mesure de se faire écouter, empêche de se perpétuer, comme autrefois, les défauts qu'on pouvait signaler dans les ouvrages ; l'enseignement du remontoir a progressé, les taillages se font tous à l'école. La discipline est meilleure aussi, quoiqu'elle laisse encore à désirer.

« Le vœu a souvent été exprimé que l'Ecole et la Fabrique fussent en rapport plus intime. A ce point de vue, le succès commence à récompenser les efforts de M. le Directeur : pendant les six premiers mois de 1869, l'école a fait 950 fr. d'ouvrage pour le dehors, dont 622 fr. à la classe des échappements, et 328 fr. dans trois autres classes ; les élèves de la classe de repassage se sont eux-mêmes procuré de l'ouvrage. Dans quelques jours on terminera les 12 premiers mouvements pour remontoirs, fabriqués sur commande, pour une maison de Genève.

« M. le Directeur fait espérer un progrès que la Commission désire depuis longtemps ; il s'agit d'un enseignement théorique donné à chacune des cinq classes. Les élèves sauront apprécier l'utilité de cette innovation ; leur devoir est de la rendre possible par leur bonne conduite et par une application soutenue.

« En remerciant le corps enseignant, la Commission lui demande de prendre en sérieuse considération les observations tant générales que de détail contenues dans le rapport du Jury de concours. Que les maîtres se prêtent un

mutuel appui et qu'ils redoublent d'efforts pour la plus grande prospérité de l'Ecole d'horlogerie! »

L'ouvrage fait à l'Ecole pendant l'année 1869 a produit 1,817 fr. 15 c. donnant un bénéfice net de 417 fr. 15 c. qui, d'après le règlement, a été réparti entre les maîtres et les élèves.

Dans le rapport sur le concours de 1869, MM. les jurés s'expriment en ces termes :

Rapport sur les travaux de concours à l'Ecole d'horlogerie de Genève 1868 — 1869.

« Le Jury, après un examen attentif et minutieux des ouvrages qui lui ont été soumis, se fait un plaisir de reconnaître une grande amélioration dans la marche de l'Ecole. Cette amélioration se remarque non-seulement dans la qualité, mais surtout dans la variété des ouvrages mis au concours. En effet, chaque classe a produit un certain nombre d'ouvrages qui faisaient complètement défaut l'année dernière.

« A cet égard les éloges que le Jury se plaît à faire soit au directeur, soit aux maîtres sont bien justement mérités. Les progrès se sont particulièrement fait sentir dans la classe de cadrature et remontoir. On a pu y remarquer des remontoirs avec de très-beaux taillages qui tous, d'après la ferme assurance qui a été donnée au Jury, ont été faits à l'Ecole. C'est là certainement une marche progressive que l'Ecole a heureusement inaugurée et dont le Jury reconnaît toute l'importance. Il était, en effet, difficile d'expliquer pourquoi jusqu'à cette dernière année l'Ecole d'horlogerie devait envoyer les taillages au dehors pour y être faits, ceux-ci arrétant souvent l'élève dans ses ouvrages; il y a donc grand progrès et une véritable lacune de comblée.

« L'année précédente le Jury avait manifesté le vœu qu'un modèle d'arrêtage fût fait, ce vœu a été rempli. En outre, M. le Directeur a fait plusieurs appareils ingénieux pour lesquels le Jury lui témoigne toute sa satisfaction.

« Après avoir parlé d'une manière générale de l'ensemble de l'Ecole, de la voie progressive dans laquelle elle est entrée et des efforts sérieux qu'elle fait pour s'y maintenir, nous pensons devoir ajouter quelques considérations plus ou moins détaillées sur chacune des classes.

« 1^{re} classe. *Blanc*. Les ouvrages présentés au concours sont d'un mérite très-divers. Ce caractère provient de deux causes également très-influents : la première est le grand nombre des élèves ; la deuxième est le fait que cette classe étant la première de l'Ecole, elle se compose d'élèves qui se renouvellent et qui, par conséquent, ne peuvent pas présenter dans leurs travaux un bien grand caractère d'homogénéité. Mais comme nous connaissons le zèle du maître, nous ne pouvons que l'engager à continuer ses efforts pour arriver à bonne fin avec ses jeunes élèves.

« 2^{me} classe. *Cadrature et Remontoir*.

« Cette classe mérite tous les éloges du Jury. Il a même paru qu'il était difficile d'obtenir autant de progrès dans l'espace d'une année. Il ne peut donc que demander la continuation d'un état de choses qui répond à tous les désirs.

« 3^{me} classe. *Finissage*. On voit dans cette classe des mains jeunes et nouvelles, mais on a pu également constater que le maître de cette classe est resté à la hauteur de sa tâche, puisque plusieurs des finissages étaient très-bien faits.

« 4^{me} Classe. *Echappements*. Les espérances concernant cette classe et exprimées l'année dernière par la Commission se sont réalisées en partie : ainsi le Jury avait éprouvé le désir de voir au concours l'échappement à ancre ainsi que des balanciers compensés, on a pu remarquer un balancier

fait dans de bonnes conditions et bien fini; nous ne pouvons que former des vœux pour que le maître de cette classe fasse tous ses efforts pour arriver à un bon but avec sa tâche si lourde et difficile, et c'est particulièrement sur la théorie que nous l'engagons à porter ses forces, la bienfaisance ayant répondu aux désirs du Jury.

« En terminant son rapport qu'il a cherché à faire d'une manière aussi succincte que possible, le Jury exprime de nouveau au Conseil Administratif le plaisir qu'il a éprouvé dans l'accomplissement de son mandat. Ce plaisir, dû à la marche ascendante de l'Ecole, donne au Jury la certitude que cette institution si utile ne s'arrêtera pas dans la voie dans laquelle elle paraît être résolument entrée. La sollicitude que le Conseil Administratif a constamment témoignée à l'Ecole d'horlogerie, la conscience et le désir sincère de réussite qui animent chacun des membres de la Commission sont des garanties bien grandes de la juste considération que l'on accordera aux quelques vœux que le Jury a cru de son devoir de formuler.

« Aussi par le concours, par la réunion de toutes ces forces, la marche en avant de l'Ecole d'horlogerie, constamment encouragée et facilitée, lui permettra d'atteindre réellement et complètement le but pour lequel elle a été instituée. »

Signé: FAVRE, Alexis.
 MUZY, P.-C.
 LACHENAL, L.
 FIGUET, Fritz.
 REDARD, Albert.
 JOURDAN.
 ROSSIER, Louis.
 HUGUENIN-SAVOIE.

PRIX DE CONCOURS DE 1869*Echappements.*

1 ^{er} prix (échappements)	Brunet, <i>Jaques.</i>
2 ^e id. (échappements)	Brunet, <i>David.</i>
3 ^e id. (balancier)	Bonzon, <i>Albert.</i>

Cadrature.

1 ^{er} prix	Bott, <i>Louis.</i>
2 ^e id.	Dupontet, <i>Charles.</i>
3 ^e id.	Brunet, <i>Frédéric.</i>

Mécanisme remontoir.

1 ^{er} prix	Valon, <i>François-Aimé.</i>
2 ^e id.	Ponson, <i>Louis-J.-Et.</i>
3 ^e id.	Renan, <i>Antoine.</i>
4 ^e id.	Patru, <i>Charles.</i>
Accessit	Bornand, <i>Eugène.</i>

Finissage.

1 ^{er} prix	Heimbach, <i>Robert.</i>
2 ^e id.	Comte, <i>Charles-Oscar.</i>
Accessit	Grasset, <i>Isaac.</i>

Blanc.

2 ^{es} prix égaux	{ Aberle, <i>Jacques-Aug.</i>
	{ Hornung, <i>George.</i>
3 ^e prix	Leisenheimer, <i>Emile.</i>
Accessit	Meylan, <i>Auguste.</i>
Mention honorable	Junod, <i>Ulysse.</i>

Prix d'exemption :

Classe de Blanc :	Longchamp, <i>Henri</i> .
» Cadrature :	Barbier, <i>Louis</i> .
» Finissage :	Grasset, <i>Louis</i> .

Ecoles de l'enfance.

Au 31 décembre 1869, l'école des Corps-Saints comptait 77 enfants. Il y a eu dans l'année 40 entrées et 49 sorties.

A la même date, l'école de Saint-Antoine avait 90 inscriptions. La moyenne des présences a été de 75 en été, et de 50 en hiver.

En janvier 1869, l'école de Montbrillant comptait 62 enfants. Il y a eu dans l'année 20 entrées et 37 sorties.

La fréquentation des écoles s'est ressentie des maladies qui ont régné à la fin de l'année 1869.

Le Conseil Administratif mentionne avec reconnaissance le legs de 200 francs, fait par M. Charles Paul, en faveur des Ecoles de l'enfance.

Ecoles primaires de la Ville de Genève.

Au 31 décembre 1869, les écoles primaires de la Ville formaient 40 classes distinctes, soit une de plus que l'année précédente ; cette nouvelle classe a été établie à St-Antoine.

Pendant le dernier semestre de l'année 1869, 2,752 élèves ont composé le personnel des élèves inscrits. A la date ci-dessus, les noms de 2,354 enfants figuraient sur les rôles d'examens :

Ces élèves se répartissaient comme suit :

Inscrits pendant le semestre.		Inscrits au jour de l'examen.	
Garçons	1,370		1,103
Filles	1,382		1,231
Totaux :	2,752		2,354

soit, de plus que

dans le semes-

tre précédent: 311

151

Ces 40 divisions, soit 19 classes de garçons et 21 de jeunes filles sont groupées de la manière suivante :

		Inscrites	
		pendant le semestre	au jour de l'examen.
Ecole de Rive	6 divisions	366 élèves	337 élèves.
» du Boulevard			
St Gervais	10 »	632 »	555 »
» des Macchabées	2 »	195 »	195 »
» des Pâquis	3 »	189 »	179 »
	<u>21</u> »	<u>1,382</u> filles	<u>1,214</u> filles.

		Inscrits	
		pendant le semestre	au jour de l'examen.
Ecole de St-Antoine	6 divisions	353 élèves	284 élèves.
Ecole du Boulevard			
» St-Gervais.	7 »	508 »	456 »
» de Bel-Air.	3 »	226 »	183 »
» des Pâquis.	3 »	283 »	217 »
	<u>19</u> »	<u>1,370</u> »	<u>1,120</u> garçons

Ecole de gymnastique.

Voici le tableau des élèves qui ont fréquenté l'école pendant l'année 1869 :

<i>Premier semestre.</i>	
Elèves des Colléges	154
» » Ecoles primaires	450
Externes	40
Jeunes filles	20
	664
<i>Second semestre.</i>	
Elèves des Colléges	124
» » Ecoles primaires	200
Externes	55
Jeunes filles	21
	580

Le chiffre des adultes n'a pas été relevé.

Il n'y a eu aucun accident à déplorer. Les leçons gratuites pour les élèves des écoles primaires ont lieu trois fois par semaine.

Ecole industrielle.

Pendant l'année 1868-69 cette école a compté 152 élèves réguliers et 84 externes.

Les élèves réguliers ont été classés de la manière suivante :

Cours préalable d'arithmétique	81
Division inférieure	53
» moyenne	14
» supérieure	8

Les externes se répartissent comme suit entre les différents cours :

Arithmétique	21
Géométrie	3
Physique	9
Dessin linéaire	25
Algèbre	4
Tenue de livres	22
Chimie	5
Modelage	0
Dessin industriel	1
Histoire naturelle	1
Economie politique	1
Mécanique	1
Manipulations chimiques	0
Géométrie descriptive et dessin	1

Total des inscriptions **92** sur **84** élèves.

22 élèves de l'Ecole d'horlogerie ont été inscrits en qualité d'élèves réguliers pour les cours suivants :

Cours d'arithmétique	4
Division inférieure	11
» moyenne	4
» supérieure	3

90 élèves réguliers ont subi les deux examens trimestriels prévus par le règlement, savoir :

Cours d'arithmétique	45
Division inférieure	28
» moyenne	13
» supérieure	4

Les inscriptions pour l'année 1869-70 comprennent 138 réguliers et 100 externes. Parmi les réguliers figurent 17 élèves de l'Ecole d'horlogerie.

Nul doute que le nombre des élèves ne s'accroisse encore dans un avenir prochain, lorsque le même édifice, offrant bibliothèque et salles de collections, réunira toutes les classes de l'Ecole industrielle.

Ecole de dessin.

D'après les rapports de MM. les jurés et de MM. les professeurs, les résultats de l'année scolaire 1868-69 peuvent se résumer ainsi :

Le nombre des élèves de l'*Ecole des demoiselles* s'est maintenu entre 40 et 50. En général la discipline a été satisfaisante, à l'exception des absences et des arrivées tardives encore trop fréquentes, quoiqu'elles aient diminué. Cette année aussi, un certain nombre d'élèves, qui ne fréquentent pas l'école avec régularité, se sont abstenues de concourir.

Le professeur a continué des essais partiels de sa méthode d'enseignement collectif ; elle paraît évidemment présenter plus d'attrait que l'enseignement individuel.

Les études ont été répétées de souvenir ; mais, faute de temps, ces utiles exercices sont restés facultatifs et n'ont pu se faire qu'à domicile. La transformation des concours périodiques en concours permanents permettra sans doute de donner aux exercices de mémoire une plus large place dans l'enseignement.

L'*Ecole d'architecture et d'ornement* a compté en moyenne 64 élèves, parmi lesquels 12 graveurs, 7 bijou-

tiers, 6 architectes, 4 peintres sur émail, 4 lithographes, 4 étudiants, etc. Sur les 58 élèves entrés dans le courant de l'année, 29 seulement ont persévéré jusqu'au moment des concours.

60 élèves ont été admis à concourir, savoir :

9 pour l'architecture et l'ornement ;

9 pour le dessin d'après le plâtre ;

7 pour le dessin dit grandes ombres ;

10 pour l'esquisse dite petites ombres ;

et 25 pour le dessin au trait.

Le Jury exprime sa satisfaction pour l'ensemble des concours et notamment pour les dessins auxquels des médailles d'encouragement ont été décernées.

Les absences continuent à porter préjudice à l'enseignement. Néanmoins un tiers des élèves se distinguent par leur assiduité exemplaire et leurs progrès.

Dans l'*Ecole de la figure*, le nombre des élèves a oscillé entre 55 et 60, dont 19 graveurs, 19 peintres sur émail, 7 peintres, etc. 48 élèves ont concouru : 5 à l'académie d'après la gravure, 5 à la grande tête ombrée, 11 à la petite tête ombrée, 11 aux ombres légères, 16 au trait.

Le Jury se plaît à signaler la quantité de bons dessins soumis à son appréciation. Ce qui l'a frappé, plus encore que l'habileté de facture, c'est l'intelligence avec laquelle l'expression du modèle a été saisie et la manière dont chaque dessin accuse la personnalité de l'auteur. Le fait se remarque surtout dans la division du trait, dont tous les élèves, sauf trois, ont été jugés dignes de récompense. En constatant ce résultat, le Jury l'attribue en grande partie à l'introduction des exercices de mémoire : là, plus qu'ailleurs, on le comprend, l'individualité est appelée à se manifester.

Tous les élèves ont travaillé d'après la bosse, quoiqu'elle ne soit pas représentée dans le concours de cette année; en revanche, parmi les dessins de mémoire, il en est plusieurs qui sont des souvenirs de bosse.

Le Jury voit dans ces deux innovations : l'étude de la bosse dans tous ses degrés et la culture de la mémoire par les dessins de souvenir, deux causes puissantes de réussite.

L'*Ecole de modelage* a vu le nombre de ses élèves augmenter sensiblement. Elle a reçu cette année 25 inscriptions nouvelles. 21 élèves ont concouru; d'après leurs professions, ils se répartissent de la manière suivante : 9 graveurs, 5 peintres sur émail, 5 architectes, 2 bijoutiers, 1 marbrier, 1 serrurier. Les élèves de première année sont en général peu préparés, n'ayant pas consacré au dessin assez de temps, mais leur application a racheté en bonne partie ce défaut. La discipline n'a rien laissé à désirer, ce qui, du reste, a toujours été le cas dans cette division.

L'*Académie* de dessin d'après nature et d'après l'antique ne s'est ouverte que le 11 janvier, sa clôture étant annoncée pour la fin de février. Mais à cette époque, sur un désir vivement exprimé par les élèves, elle a été prolongée par le Conseil Administratif jusqu'au 27 mars.

Il n'y a pas eu d'étude du modèle femme.

Le cours a compté 32 inscriptions, savoir : 19 anciens élèves et 15 nouveaux, soit d'après les professions : 22 peintres, 7 graveurs, 1 sculpteur, 1 lithographe, 1 commerçant.

Le cours a été suivi jusqu'à la fin avec zèle, assiduité et profit, et son utilité paraît avoir été parfaitement ap-

préciee. Le professeur n'a eu qu'à se louer de la conduite des élèves.

La réorganisation des Ecoles de dessin, pour laquelle l'arrêté du 22 juin 1869 allouait un crédit de 2.000 fr., a entraîné des frais d'aménagement qui ont à eux seuls absorbé près de 1.500 francs.

M. Dériaz, professeur d'architecture et d'ornement, ayant accepté la tâche d'organiser l'enseignement collectif pour le premier degré des garçons, a consacré pendant six mois tout son temps en dehors des leçons à préparer le nouvel enseignement. Aussi, après examen du travail, la Commission des Ecoles a-t-elle réclamé pour ce professeur une équitable indemnité. Le Conseil Administratif a cru pouvoir d'autant mieux accéder à cette demande, que l'intéressante série de modèles exécutés par le professeur restera la propriété de la Ville.

Les commencements promettent de bons résultats. Les élèves dessinent à main levée. Le choix des modèles et les explications du professeur forment un cours rationnel de style que complètent des notions historiques d'une utilité générale.

Toutes les places disponibles sont occupées : une quarantaine environ, mais le registre d'inscription prouve qu'un nombre au moins égal de jeunes gens attendent encore leur admission, de sorte que les recrues sont déjà présentes pour une nouvelle classe du premier degré. Lorsqu'à la fin de l'année scolaire le second degré se trouvera constitué, il sera nécessaire d'avoir une salle et un professeur de plus.

Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

Cette école instituée à titre d'essai par l'arrêté du 22 juin 1869, s'est ouverte le 4 octobre suivant, au premier étage du Bâtiment électoral, côté du midi, dans une salle spacieuse que le Conseil d'Etat a bien voulu mettre gratuitement à la disposition de la Ville. Les frais d'installation ont dépassé 2,700 francs. L'achat des modèles a été facilité, grâce à la souscription dont la Commission de l'Ecole a pris l'initiative et que le public a favorablement accueillie.

MM. J. Benoit-Muzy, graveur, et Auguste Magnin, architecte, présentés par la Commission, ont été nommés professeurs pour la durée de l'essai. Le premier en même temps directeur de l'Ecole, est plus spécialement chargé de la partie d'application, et le second de l'enseignement du style.

L'avis de la Commission a été de renoncer provisoirement aux leçons du matin d'abord annoncées, le soir paraissant plus favorable pour un début et pour la saison d'hiver. Les leçons ont donc eu lieu les cinq premiers jours de la semaine, de 7 à 10 heures du soir.

A la fin de l'année, le nombre total des inscriptions était de 66, celui des admissions après examen de 56, comprenant :

- 31 Genevois
- 11 Suisses d'autres cantons.
- 14 étrangers.

Sur lesquels 24 âgés de 20 ans et plus.

Le classement par profession donne : 32 graveurs, 6 joailliers ou bijoutiers, 5 peintres sur émail, 3 lithographes, etc.

Les listes tenues par MM. les professeurs indiquent en octobre 40 élèves; en novembre, 37 élèves dont 8 nouveaux; enfin, en décembre, 54 élèves, avec une moyenne de présence de 24 élèves par soir.

Ouverte en octobre, l'Ecole spéciale ne saurait faire dans ce rapport l'objet d'un compte-rendu détaillé. Bornons-nous à dire que chaque trimestre est consacré à l'étude d'un style déterminé: un dessin d'après l'estampe, un autre d'après la plante, un cours oral, préparent l'élève à la composition d'un objet d'art industriel conçu dans le style qui vient d'être étudié. Le premier trimestre a été consacré au style égyptien.

En janvier 1870, a eu lieu la première exposition des travaux des élèves; visitée avec intérêt, elle contenait plusieurs compositions qui ont été remarquées à bon droit.

PRIX DE CONCOURS DE 1869

ÉCOLE DES DEMOISELLES

Ornement plane. Dallage byzantin.

1 ^{er} prix	Victorine Baud.
1 ^{er} accessit	Fanny Branchu.
2 ^e id.	Adolphine Daviet.

Ornement grec du monument de Lysicrates.

2 ^e prix	Alphonsine Meinier.
1 ^{er} accessit	Julie Nicole.
2 ^e id.	Mathilde Thury.

Tête de la Sainte-Cécile de Paul Delaroche.

1 ^{er} prix	Louise Migy.
2 ^e id.	Pauline Mercier.
Accessit	Denise Gillet.

Figure d'après le Poussin.

1 ^{er} prix	Marie Lancet.
2 ^e id.	Améline Gaud.
Accessit	Louisa Chappuis.

Vénus du Capitole d'après la bosse.

2 ^e prix	Marie Marmoud.
Accessit	Edmée Stryenska.

ÉCOLE DE MODELAGE*Fragment de frise modelé d'après un dessin
Dériaz.*

Accessit	Quinchard, O.-A.-Val.
----------	-----------------------

Figure ronde-bosse, Diane.

2 ^e prix	Richard, Fréd. Adémar.
---------------------	------------------------

Tête haut-relief, Vénus d'Arles.

1 ^{er} prix	Dufaux, Auguste-Fréd.
Accessit	Genicoud, Jean.
Conférence	Zullig, Louis.

Profil de tête, bas-relief.

Accessit	Hanz, Jules-Georges.
Conférence	Klentschi, Louis.

Ornement style Renaissance.

1 ^{ers} prix égaux	{ Henneberg, <i>Ch.-Gust.</i> Berthet, <i>John-Elisée.</i>
2 ^{es} id. id.	{ Weiss, <i>Jean-Philippe.</i> Vitoux, <i>Aimé-Louis.</i>
Conférence	Guibentif, <i>Franç.-Et.</i>

Grande feuille ornement.

Conférence	Gotthaus, <i>Jean-Christ.</i>
------------	-------------------------------

ÉCOLE DE LA FIGURE*Académie.*

1 ^{er} prix	Golay, <i>David-Henri.</i>
2 ^e id.	Hébert, <i>Henri.</i>
Accessit	Des Combe, <i>Auguste.</i>
Conférences égales	{ Bischoff, <i>Théophile.</i> Barrafort, <i>Léonce.</i>

Grande tête ombrée.

1 ^{ers} prix égaux	{ Lossier, <i>Edouard.</i> Taberley, <i>Joël.</i>
2 ^e prix	Debrit, <i>François.</i>
Accessit	Gros, <i>Marc.</i>
Conférence	Le Grand Roy, <i>Henri.</i>

Petite tête ombrée.

1 ^{ers} prix égaux	{ Millenet, <i>Louis.</i> Guérin, <i>Eugène.</i>
-----------------------------	---

2 ^{es} id. id.	{ Henneberg, <i>Charles</i> .
	{ Rissot, <i>John</i> .
Accessit	Gaud, <i>Jules</i> .
1 ^{re} Conférence	Guillemin, <i>Alphonse</i> .
2 ^e id.	Martin, <i>James</i> .
3 ^e id.	Chazel, <i>Louis</i> .

Têtes (ombres légères).

1 ^{er} prix	Dompmartin, <i>Jules</i> .
2 ^e id.	Clément, <i>Emile-Albert</i> .
1 ^{er} accessit.	Bohn, <i>Marc-John</i> .
2 ^e id.	Zullig, <i>Louis</i> .
1 ^{re} conférence	Lapierre, <i>Stéphane</i> .
2 ^e id.	Magenat, <i>Emile</i> .

Petite tête.

1 ^{ers} prix égaux	{ Joseph, <i>Louis</i> .
	{ Duneuf, <i>H</i> .
2 ^e prix	Henry, <i>George</i> .
Accessits égaux	{ Maistre, <i>G</i> .
	{ David, <i>Léon-Honoré</i> .
	{ Vogel, <i>Adolphe</i> .
	{ Hantz, <i>George</i> .
	{ Petitpierre, <i>Sigism</i> .
Conférences égales.	{ Rosset, <i>J.-César</i> .
	{ Ihly, <i>Daniel</i> .
	{ Meyer, <i>Félix</i> .
	{ Perrier, <i>Ulysse</i> .

Dessins de mémoire.

- 1^{er} prix pour les meilleurs
dessins et leur grand nombre Hébert, *Henri*.
- 1^{er} prix pour le plus grand
nombre Magnenat, *Emile*.
- 2^e id. id. Hantz, *George*.

**ECOLE D'ARCHITECTURE
ET D'ORNEMENT.**

*Dessin d'après le plâtre.*2^e année.

- 2^e prix Genecand, *Paul-Eug.*

1^{re} année.

- 1^{er} prix Golay, *David*.
- 2^e id. Le Grand Roy, *Henri*.
- 2^e id. Albert, *Paul-Camille*.
- Accessit Berthet, *John-Elisée*.
- Conférence Lanz, *Jean*.

Grandes ombres.

- 1^{er} prix Millenet, *Louis*.
- 2^e id. Rissot, *Jean-Marc*.
- Accessit Sokoloff, *Nicolas*.
- Conférence Martin, *John-Henry*.
- id. Thorel, *Alex.-Eugène*.

Esquisses dites petites ombres.

- 1^{er} prix Dides, *Jules-Etienne*.
- id. Rosset, *Jules-César*.

Accessit	Gaud, <i>Jules-Antoine</i> .
id.	Clément, <i>Albert-Emile</i> .
Conférence	Petite, <i>Etienne-Alfred</i> .

Dessin au trait.

2 ^o prix	Paschoud, <i>Charl.-John</i> .
1 ^{er} accessit	Cusin, <i>Alexis</i> .
2 ^o id.	Dupuis, <i>Joseph</i> .
1 ^{re} conférence	George, <i>Henry-Albert</i> .
2 ^o id.	Siry, <i>Edouard-Jaques</i> .

Etude perspective d'après un vase de Jules Peyre.
Méd. d'encouragement: Lossier, *Edouard*.

*Etude perspective d'un intérieur d'atelier éclairé
par une lumière artificielle.*

Méd. d'encouragement: Hébert, *Will.-Henry*.

Etude perspective de la cour d'une mosquée.

Méd. d'encouragement: Bischoff, *Marc-Charles*.

Deux études perspectives, effet de jour, effet de nuit.

Méd. d'encouragement: Bodmer, *Barthélemy*.

Musée Académique.

Dans le rapport publié au mois de mai dernier il a été annoncé le don fait au Musée par Mesdames Delessert de la belle collection de conchyliologie laissée par feu M. François Delessert. Grâce aux soins de MM. de Loriol et Lunel, qui se sont rendus à Paris avec les instructions de M. le professeur Pietet-de la Rive, cette collection a été em-

ballée et expédiée à Genève. La Ville est entrée en possession de ces richesses scientifiques, qu'elle a fait provisoirement déposer dans une salle de l'Ecole municipale de St-Gervais, en attendant leur transfert définitif, dans les nouveaux bâtiments d'enseignement supérieur. Dès leur arrivée, les coquilles ont été déballées avec soin, brossées et réinstallées dans leurs meubles respectifs par M. G. Lunel avec le concours obligeant de M. le Dr Brot. Ce premier travail qui a duré une bonne partie de l'été, une fois terminé, M. Brot et M. le professeur Pictet, ont entrepris la partie scientifique, c'est-à-dire, la détermination, le classement et l'arrangement des coquilles sur de nouveaux cartons; M. Brot en particulier, l'a continuée depuis, avec un zèle et une persévérance au-dessus de tout éloge, consacrant à cette œuvre longue et difficile, tout le temps dont il peut disposer. Enfin, M. A. Humbert a commencé l'arrangement de la famille des cyclostomacés, et M. Moulinié avec son obligeance accoutumée, s'est chargé de la confection du catalogue des livres de Conchyliologie, que Mesdames Delessert ont joints à la collection.

Un autre don de Mesdames Delessert est le magnifique herbier qu'avait également formé M. F. Delessert. Une Commission composée de MM. Fauconnet, docteur, Edmond Boissier, Casimir de Candolle, Muller, prof^r, Rapin père, Renter, Philippe Privat et Marc Micheli, a bien voulu se charger de l'arrangement de cette collection. Nous espérons que dans peu de temps elle pourra être définitivement placée au Conservatoire de Botanique aménagé pour cette destination.

Malgré le travail assidu de ces savants, ces collections sont si importantes, que le rapport détaillé ne pourra guère en être fait qu'après leur entier arrangement.

A la collection d'Entomologie du Musée, l'ordre des Orthoptères s'est augmenté de la famille des Grillons, qui

a été déterminée, classée, étiquetée et arrangée dans six cadres, de sorte que maintenant quatre familles de cet ordre d'insectes sont complètement, arrangées savoir : les *Blattides*, *Phasmides*, *Mantides* et les Grillons. Les insectes de l'ordre des Hémiptères renfermés dans les boîtes de dépôts, ont été arrangés par patrie et divisés en *Homoptères* et *Hétéroptères* ; ce qui, plus tard, facilitera beaucoup leur classement.

Près de 220 superbes papillons du Népal donnés par M. le Général Ramsay et renfermés dans du papier, ont été ramollis et étalés ; ainsi que 500 autres papillons du Mexique provenant d'achats faits à M. Sumichrast.

Enfin dans l'ordre des Coléoptères, M. Edouard Pictet à eu l'obligeance de déterminer et classer les genres *Zophosis*, *Julodis* et la famille entière des *Histérides*. Nous devons ajouter que M. H. de Saussure continue à nous prêter son bienveillant concours pour la détermination des *Orthoptères*.

AUGMENTATION DES COLLECTIONS.

Mammifères montés 12. Poissons montés 5. Poissons dans l'esprit-de-vin 14 espèces.

ANATOMIE COMPARÉE.

1 squelette de Varan et 11 têtes osseuses de Mammifères ont été préparés dans le laboratoire.

Achats. — Squelettes seulement dégrossis : 1 *Dosyarus Maugei*. 1 *Pteropus Edwardsii*. 1 *Otolictus crassicanatus*. 1 *Nasua narica*. 1 *Dasypus uncinatus*. 1 *Myrmecophaga tamandua*. 1 *Diomedea fuliginosa*. 1 *Varanus varius*.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Dons. — M. le professeur Paul Gervais. Un moule en plâtre réduit de baleine australe.

M. J. Schuzmann. Un *Myopotamus coypus* du Brésil, en peau.

M. Frédéric Necker. Une Buse, un Epervier, une Mouette à pieds bleus et deux Mouettes trydactyles adulte et jeune, montées.

M. Henri de Saussure. 14 espèces de poissons dans l'esprit-de-vin, provenant du lac Balaton en Hongrie.

M. Isaac Demole a envoyé d'Alger pour le Musée une grande tortue de mer, un grand requin *squalus vulpes* et un baril de poissons dans l'esprit-de-vin, et sur lesquels il sera donné de plus amples détails lorsqu'ils auront été préparés et mis en collection.

Achats. — Mammifères montés. 1 *Dasypus unicinctus*. 1 *Acanthomys cahirinus*. 1 *Cercopithecus ludio*. 1 *Nyctipithecus lemurinus*. 1 *Tylogale brevicaudatus*. 1 *Halmaturus Derbianus*. 1 *Paradoxurus philippensis*. 1 *Spermophilus altaicus*.

Mammifères en peaux. 1 *Dicotyles torquatus*. 1 *Didelphis cancrivora*. 1 *Dasypus unicinctus*. 1 *Vespertilio*. 1 *Putorius Eversmanni*. 1 *Lepus totai*. 1 *Cricetus furunculus*. 1 *Mus caraco*. 1 *Sciurus sibiricus*.

Poissons dans l'esprit-de-vin. 1 *Cestracion Philippii*, plus 45 espèces d'œufs et oiseaux d'Afrique, 6 oiseaux en duvet, et un Phoque mort à Genève.

ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

Dons. — M. H. de Saussure. 20 Mantides exotiques, 112 insectes en général de l'ordre des Orthoptères et provenant la plupart du voyage des frères Schlaginweit, plus 60 Myriapodes de divers pays, 158 orthoptères de la Dalmatie, 50 des Iles Ioniennes et 2 espèces d'écrevisse du lac Balaton en Hongrie.

M. Martin-Labouchère. 1 tronçon de frêne perforé par la Larve du *Lucanus cervus*, ainsi que le nid de ce dernier.

Achats. — 4 petits flacons d'animaux inférieurs dans l'esprit-de-vin, un lot de Myriapodes et Orthoptères de divers pays, plus 24 espèces d'Echinodermes.

PALÉONTOLOGIE.

Achats. — Une collection de Fossiles de l'étage néocœmien et de l'étage Portlandien de l'Yonne.

Bibliothèque du Musée.

Dons. — M. H. de Saussure. Essai d'un système des Mantides. Brochure in-8°. Mélanges orthoptérologiques, 2^{me} fascicule, br. in-4°, avec 2 planches.

M. le docteur Maunoir. Monografia del Proteo anguino, da Pietro Configliachi e di Mauro Rusconi, 1819, vol. in-4° avec 4 planches.

De la part du Comité de la Société ornithologique suisse. Bulletin de la dite Société, t. 1, 1^{re} et 2^{me} parties, 1865 66, et t. 2, 1^{re} partie 1868.

COLLECTION DE GÉOLOGIE.

L'allocation de l'année 1869 a été consacrée par M. le professeur Vogt, à l'achat pour la collection d'une série de roches fossilifères et de nombreux échantillons de fossiles tertiaires des environs de Vienne en Autriche.

CABINET DE PHYSIQUE.

Le Cabinet de physique et de mécanique a acquis, avec l'allocation municipale portée à fr. 400 un beau modèle de la Syrène double de M. Dove, modifiée par Helmholtz et

exécutée avec beaucoup d'habileté par M. König à Paris. La soufflerie ancienne, destinée aux jeux d'orgue, étant insuffisante pour faire sonner cet appareil, on s'en est procuré une de M. Herbuté, facteur d'orgues de notre ville.

M. Baudroit a construit quatre instruments, savoir, 1° l'appareil de M. le professeur Dupré de Rennes pour l'étude de la cohésion des liquides; 2° un piéromètre nouveau, en bronze, destiné à la recherche des propriétés des solutions gazeuses sous des pressions qui peuvent dépasser 16 à 18 atmosphères; 3° Un grand tube à deux robinets pour répéter les expériences toutes nouvelles du professeur Tyndall sur l'action chimique de certains rayons lumineux qui traversent des vapeurs plus ou moins raréfiées; 4° Un appareil formé de deux tubes de fer, unis par un tube de verre, et pourvu d'un robinet. On l'emploie à l'examen des diverses classes de corps opaques et transparents, soumis dans le vide ou dans divers gaz à l'action de rayons calorifiques ou lumineux, dans le champ magnétique ou en dehors de toute action produite par les aimants.

La grande balance de Fortin, qui depuis un demi-siècle a servi à un nombre considérable de pesées, a été remise en état par M. Grabhorn.

Collection archéologique.

- La collection a reçu les dons suivants :
- de M. Aug. Serre. Un bois de filet trouvé dans les Palafites de Hoffwyl.
- *Rochat*, ingénieur. Une statuette funéraire en bois, égyptienne.
- *Walther Fol*. Un cartouche de Ptolémée provenant du Grand Temple d'Edson.

de M. <i>Marcel-Beaumont.</i>	Parure de femme, en grains de terre émaillée avec scarabée ailé et 7 amulettes.
	20 statuettes funéraires en terre émaillée.
	1 statuette funéraire en bois.
	1 plot carré en terre émaillée.
	1 épervier en bois.
	1 tête de girafe en terre cuite.
	1 petit vase en bronze.
<i>Antiquités d'Égypte</i>	2 statuettes en bronze.
	2 momies de crocodiles.
	1 fragment de grande statuette en bronze.
	1 momie d'épervier.
	1 fragment d'étoffe de lin avec hiéroglyphes peints.
	3 fragments de sarcophages peints.
	Caisse ayant renfermé des ushebtî trouvée à Biban-el-Molouk.

- M. *Gustave Revilliod.* 2 anses de vases, un manche de miroir, 1 fibule et une urne en bronze étrusques, 2 flacons et 1 buire en cuivre repoussé, travail lombard.
- *Adrien Duval.* Une statuette en bronze, caricature de Caligula, trouvée à Lyon et un bronze.
- *Lombard.* 2 amphores, trouvées sur les Tranchées.
- *Fiorini.* 3 poids en terre cuite et 2 vases romains, 4 clefs, 1 fer de lance et 1 fer de javelot.
- *Pictet-de Fernex.* 1 statuette gallo-romaine, trouvée à Versoix.

du Département des Travaux Publics. 1 style en bronze trouvé près de l'Observatoire.

de M. Marin Dr. 2 boucles d'oreilles en bronze et 1 fragment de boucle de ceinturon en fer, Helveto-burgondes, trouvés à Bellegarde, 6 boîtes de montre.

— Albert Pictet. Sceau de Girard de Genève.

— Redard. Clé en fer du XVII^e siècle, trouvée aux Allinges.

— Triboulet. 2 mouvements de montre.

— Charles Paris. 1 mouvement de montre.

— Truchet. 1 montre.

— Auguste Turrettini. Une montre en argent ciselé, 1 plat en étain.

— Aloys Humbert. 2 vases antiques du Pérou, trouvés près de Cuzco.

— Dr Gosse fils. 105 haches en pierre.

28 silex.

4 pointes de flèche en silex.

9 fusaioles en pierre.

26 fusaioles en terre cuite.

1 fragment de bracelet en schiste.

Palafites des Eaux-Vives. 5 vases en terre cuite.

56 molettes en pierre.

2 pierres à aiguiser.

1 anneau en pierre.

5 ciseaux en pierre.

2 anneaux supports en terre cuite.

1 marteau en pierre.

Une hache en pierre, trouvée à Fillinges.

- de M. le Dr *Gosse* fils. Une serpette en bronze, trouvée à Reignier.
- Une grande épingle en bronze, trouvée à la Balme.
- Une hache en bronze, trouvée dans les palafites de Versoix.
- 1 hache en bronze, trouvée dans les palafites de Belle-rive.
- 54 épingles.
- 17 anneaux.
- 2 couteaux.
- 4 lames.
- 1 bracelet.
- 5 fragments de bracelets.
- 1 couteau à douille.
- 1 faucille.
- 1 rondelle.
- 1 hache.
- 1 fragment sans destination connue.
- 1 roue de tour en pierre.
- 1 anneau en fer.
- 2 francisques en fer.
- 1 hache en fer, romaine.
- 1 statuette d'Isis et d'Osiris, en bronze.
- 9 statuettes funéraires.
- 7 amulettes.
- 5 grains de collier.
- 1 cheval en terre cuite, étrusque.
- 2 poids en terre cuite, romains, trouvés sur les Tranchées.

Palafites des Eaux-Vives

bronze

en terre émaillée d'Égypte.

de M. le Dr *Gosse* fils.

- 1 pied de statuette en bronze,
trouvée à Villeneuve, ro-
main.
- 1 cuillère à parfum en bronze,
trouvée près de Régnier,
romain.
- 1 ardillon d'agrafe Helveto-
Burgonde, incrustée d'ar-
gent, trouvée sur les Tran-
chées.
- 1 anneau en argent, trouvé à
Archamp.
- 1 boîte en ivoire sculpté, du
XVII^e siècle.
- 1 tasse et soucoupe porcelaine
de Genève.
- 5 mouvements de montres.
Sceau de Bardonnex, notaire,
à Douvaine.
Plateau étain, se rapportant à
la fête de la navigation.
Plat en étain du XVII^e siècle.
Vase en cuivre repoussé du
XVII^e siècle.
Sceau des médecins d'Isneus,
XVII^e siècle.
- Il a été acheté pour la collection.*
- 1 montre en or, cadran émaillé.
- 1 vase à parfum en bronze, avec
mascarons, trouvé à Aven-
ches.
- 2 statuettes et trois bronzes ro-
mains.
- 2 lampes en terre cuite et un
plat en terre dite de Samos.

NUMISMATIQUE.

La collection numismatique s'est accrue cette année de 25 monnaies, parmi lesquelles se trouve une monnaie unique et très-importante pour notre histoire monétaire. — C'est un florin d'or émis par la maison des comtes de Genève, — il y a tout lieu de l'attribuer à Robert.

8 médailles et décorations de sociétés genevoises.

5 médailles commémoratives d'importants événements.

Enfin M. Durand nous a fait parvenir le coin de la médaille de feu M. Soret notre compatriote, si apprécié par ses travaux et à qui nous devons tant de reconnaissance pour l'ordre qu'il a mis dans notre collection.

Puis un cadeau tout à fait exceptionnel de la famille Ador, — 470 coins et revers de médailles frappées par deux graveurs dont Genève sera toujours fière, MM. Dassier. Ce cadeau est certes le plus beau qu'ait reçu une collection publique, et au-dessus de tous remerciements.

Les autres donateurs sont — M. Durand, — M. Paul Maunoir, — M. Sordet à Archangel, — M. Dardel à Préfargier, — et la Commission du Musée.

Jardin botanique.

A la fin de cet hiver, qui a été long et rigoureux, on ne peut pas savoir au juste quelles seront les plantes de pleine terre qui auront souffert du froid, car le sol n'est pas encore complètement dégelé, et la végétation est encore

très-retardée comparativement à l'année dernière. Nous croyons déjà que plusieurs espèces ordinairement considérées comme rustiques chez nous, auront été endommagées par le froid, surtout des derniers jours, principalement parmi les arbustes verts, les lauriers-cerises et de Portugal, les Troënes et Fusains du Japon, etc., surtout les individus nouvellement plantés ont été assez maltraités, mais les plantes herbacées étant restées complètement en repos auront mieux résisté que les arbustes, et si le printemps est chaud le dommage sera bientôt réparé.

Les plantes de serre sont en bon état, grâce aux soins attentifs qui ont été donnés au chauffage. La réparation de la toiture de l'orangerie a très-bien réussi et atteint parfaitement le but que l'on s'était proposé: les plantes ont plus d'espace et de lumière.

On aurait pu craindre que la température eût été plus difficile à maintenir à cause de l'augmentation d'espace; il n'en a rien été, car la partie vitrée laissant pénétrer la chaleur et la lumière des moindres rayons de soleil, la température s'élève aussitôt; cet effet sera plus complet encore lorsque les fenêtres qui sont en très-mauvais état seront réparées.

La collection des plantes alpines était en très-bon état l'année passée, elle s'est augmentée d'un riche envoi des Pyrénées fourni par M. Bordère, et de plusieurs envois du jardin de Valeyres qui est toujours la source où nous puisons abondamment, grâce à la libéralité de son propriétaire, M. Edmond Boissier. Cette intéressante collection qui est une spécialité de notre Jardin lui a mérité une certaine réputation à l'étranger.

Quelques plantes remarquables ont fleuri l'été dernier dans les serres, la *Stephanotes floribunda*, superbe liane

de Madagascar à grandes fleurs blanches, d'une odeur très-suave que le Jardin doit à la libéralité de M. Boissier; deux autres plantes anciennes mais rares dans les jardins s'épanouissaient le soir dans la petite serre chaude; le *Cactus grandiflorus* et la *Sansevieria Teylanica*, cette dernière plante a été donnée au Jardin avec quelques Orchidées et autres espèces de serre par M^{me} veuve Muzy, provenant de la collection de feu son mari.

Bibliothèque publique.

Dans le courant de l'année 1869, la Bibliothèque publique s'est augmentée de 928 volumes et de 420 brochures, à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit:

493 volumes, 273 brochures: Dons divers ¹.

209	»			Acquis sur les fonds alloués par le budget de la Ville.
46	»	101	»	Transmis par la Chancellerie.
180	»	46	»	Remis suivant les conven- tions par la Société de Physique ² .

928 volumes, 420 brochures.

Ces volumes et ces brochures se répartissent entre 1.002 ouvrages différents dont le tableau ci après donne le classement par ordre de matières.

¹ Dans ces chiffres, figurent plus de 300 pièces, volumes ou brochures, donnés par la Chancellerie, et consistant en Rapports administratifs et documents analogues, émanant de diverses autorités cantonales de la Suisse.

² Chiffres approximatifs, dans l'évaluation desquels il est tenu compte, autant que possible, des fractions de volume, livraisons, etc., dont se compose en grande partie cet article.

	Ouvrages périodiques ou en cours de publi- cation, ou déjà exis- tant, en d'autres édi- tions dans la Biblio- thèque.	Ouvrages nouv.	Total.
Théologie	13	94	107
Sciences morales et politiques . . .	15	36	49
Sciences et arts . .	146	110	256
Littérature	14	48	62
Sciences histori- ques	41	78	119
Périodiques, mé- langes	52	357	409
Total :	<u>279</u>	<u>723</u>	<u>1,002</u>

Si la modicité de l'allocation budgétaire n'a permis, en 1869, aucune acquisition qui puisse mériter ici, par son importance, une mention spéciale, on est heureux de constater que l'intérêt qu'inspire la Bibliothèque de Genève, continue à se manifester par des dons nombreux et de grande valeur.

Voici le tableau des noms des donateurs, avec l'indication sommaire des ouvrages dont ils ont enrichi la Bibliothèque.

Gouvernement français, 17 volumes : (Correspondance de Napoléon 1^{er}. Brevets d'invention. Œuvres de Borghesi, Lavoisier, Cartulaires de Grenoble, St-Bertin).—Gouvernement italien, 66 volumes et 51 brochures (statistique du royaume d'Italie). — Gouvernement autrichien, 2 volumes (voyage de la *Novarra*), 8 livraisons (Statistique).—Gouvernement hollandais, 2 livraisons (statistique). — Gouvernement belge, 2 volumes (monuments historiques), 2 livraisons (bul-

letin de la commission historique). — Gouvernement wurtembergeois, 2 volumes (statistique). — Gouvernement suédois, 2 livraisons (statistique). — Gouvernement américain, 1 volume (Bericht des General Land Amts). — Département de l'Instruction publique, 15 livraisons (Meteorologische Beobachtungen). — Académie de Munich, 1 volume (Benfey. Geschichte der Sprachwissenschaft). — Smithsonian Institution, 15 volumes, 6 brochures (ses publications). — Société d'émulation d'Abbeville, 1 volume (ses mémoires). — Société des bibliophiles Belges, 2 volumes (son bulletin). — Société évangélique de Genève, 8 volumes (rapports). — Université d'Edimbourg, 1 volume (calendar). — Société de Belles-Lettres, 2 livraisons (Revue). — Société statistique de Londres par l'intermédiaire de M. Ed. Romilly, 6 livraisons.

Mesdames Le Royer-Bérenger, 5 volumes (Annales de Chimie). — Coindet-Basset, 8 volumes manuscrits de feu M. le pasteur Basset. — Fénollan, 2 volumes (Fêtes de mariages princiers à Paris). — MM. Auguste Turrettini, 5 volumes (De Rossi, Roma sotterranea cristiana, 3 manuscrits et un volume dont il sera fait mention plus bas). — Guigon, peintre, un manuscrit. (Mémoires de Paul des Vignolles, Sr de Montredon, gentilhomme huguenot, vivant dans le XVI^e siècle.) — Alphonse de Candolle, deux lettres autographes d'Alex. de Humboldt. — Cellérier, 60 volumes (théologie, philologie, etc.) — Binder, 49 volumes (J.-A. Turrettini, Bible hébraïque, etc.) — Ch. Le Fort, 17 volumes (Béchar, Droit municipal. Gneist. Constitution anglaise. Giesebrecht, Deutsche Kaiserzeit). — P. Vaucher, 14 volumes (Leben der Reformatoren, etc.) — Bétant, 5 volumes et 1 brochure (G. A. W. Wörterbuch der Rhetoromanischen Sprache, etc.) — Henri Bordier, 4 volumes 2 brochures (Revue d'histoire et de critique). — W. Fol,

5 volumes (Rig-Veda Sanhita). — Lord Vernon, 5 volumes (Dante Inferno, voir plus bas). — Baron de Septenville, 5 volumes, 1 brochure (Voyages et conquêtes des Espagnols et des Portugais. — Hist. de Pombal). — E. Saladin, 5 volumes (Samson, géographie ; Temple de Genthod). — Ph. Plan, 2 volumes, 2 brochures (Luther, propos de table, etc.) — F. Turretini, 22 livraisons (Revue orientale). — Wartmann, 1 volume (Opuscules de M. Wartmann père), 1 brochure. — Baum, Cunitz, Reuss, 1 volume (œuvres de Calvin). — Gillet, 1 volume (Enseignement du dessin). — Lord Stanley 1 volume (Correa, Vasco de Gama). — Croisollet, 1 volume (Histoire de Rumilly). — Barbey, 1 volume (Chiave biblica). — de Rougemont, 1 volume. — A. Roget, 1 volume (Mémoire de la Société d'histoire de la Suisse romande). — Mèril Catalan, 1 volume (A travers les cantons). — P. Ryant, 1 volume (Table des Scandinaves en Terre-Sainte). — Reymond, 1 volume. — Ad. Gros, 1 volume (catalogue des manuscrits de la bibliothèque du Prince Furstenberg). — Caleb Bradlet, 2 brochures. — Ch. Berthoud, 2 brochures. — J.-E. Prévost, 1 brochure. — E. de Muralt, 5 brochures. — Chastel, 1 brochure. — L. Revon, 1 brochure. — Deux anonymes, 2 volumes et 1 brochure.

Bien que les indications contenues dans le résumé qui précède puissent suffire à donner l'idée de l'importance de ces dons, il ne sera pas hors de propos de signaler spécialement quelques-uns des plus remarquables.

D'abord on peut voir que grâce à la munificence de plusieurs gouvernements étrangers (français, autrichien, italien, américain, hollandais, belge, suédois, wurtembergeois), notre Bibliothèque continue à être au courant d'ouvrages précieux publiés sous leur patronage, tels que les

documents inédits de l'histoire de France, le voyage de la *Navarra*, etc., et que, de plus, elle s'enrichit toujours de nouveaux documents provenant de sources officielles très-variées dans le domaine de la statistique.

La Bibliothèque doit aussi à plusieurs corps savants et sociétés, entr'autres à l'académie de Munich, à l'Institution smithsonienne, à la société statistique de Londres, par l'obligeant intermédiaire de M. Ed. Romilly, de recevoir plusieurs publications d'un haut intérêt principalement, dans le champ des études historiques.

Les ouvrages donnés par MM. Cellérier et Binder, traitant de matières théologiques et littéraires, présentent quelques exemplaires d'éditions rares et intéressantes à divers titres.

MM. Ch. Le Fort. H. Bordier et P. Vaucher ont donné plusieurs ouvrages récents et appréciés de jurisprudence et d'histoire.

Outre le précieux ouvrage de de Rossi: *Roma sotterranea cristiana*, M. Auguste Turretini a donné à la Bibliothèque quatre raretés bibliographiques fort remarquables. Ce sont d'abord, trois manuscrits sur velin d'une fort belle exécution et d'une conservation parfaite. *Flavii Josephi XI libri priores*, du XI^e ou XII^e siècle, *Paul Orose*, portant la date de 1460, et un *Bréviaire* du XV^e siècle, c'est enfin un *Manuale ad usum Tharentasiæ*, portant la date de 1508, et imprimé selon toute probabilité à Genève par Jean Belot.

Feu Lord Vernon qui avait habité longtemps Genève, et qui y a laissé d'excellents souvenirs, avait consacré plusieurs années de travaux à préparer une édition du poème de Dante, dont il ne put malheureusement achever que la première partie, l'Enfer, laquelle a été publiée après sa mort. Cette édition qui ne se vend pas, se compose de

trois forts volumes in-folio d'une fort belle exécution typographique; elle comprend le texte, une paraphrase de ce texte, puis des mémoires et documents explicatifs, et enfin un album c'est-à-dire une collection de gravures reproduisant pour la plupart des monuments de sculpture et de gravure d'origine ancienne propres à faciliter l'intelligence du poème et à en compléter l'impression poétique.

C'est d'un exemplaire de ce magnifique ouvrage que Lord Vernon, fils de l'auteur, a fait présent à la Bibliothèque.

Le public a déjà eu connaissance du don de 50,000 francs qui a été fait en mars 1869 à la Bibliothèque par les héritiers de M^{me} Eynard. Les conditions attachées à cette libéralité, c'est que la somme sera employée à des achats de livres sans que l'allocation budgétaire soit pour cela diminuée, et de plus, que la somme devra être complètement employée dans une période de 20 ans, à partir de l'époque où la donation a été effectuée.

On dira plus bas quelques mots sur l'emploi de cette somme.

Bibliothèque consultative et salle de lecture.

(Ouverte comme précédemment, tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés de 11 à 4 heures).

En 262 séances, il a été constaté 2,741 consultations dont 884 du fait d'étudiants de l'Académie. A l'occasion de ces 2,741 consultations, qui représentent le travail de 391 personnes différentes, dont 24 dames, 7,231 volumes ont été mis à la disposition des consultants.

718 visitants, tant nationaux qu'étrangers en passage, se sont présentés à la Bibliothèque. Trois ouvertures spéciales ont eu lieu en dehors du service ordinaire, à l'occasion de la réunion, à Genève, de trois sociétés : la société pasto-

rale, la société suisse des amis des beaux-arts et le club alpin suisse.

Bibliothèque circulante.

(Ouverte comme précédemment tous les jours, sauf les Dimanches et jours fériés de midi et demi à 2 heures.)

Dans le courant de l'année 1869, 890 personnes différentes ont emprunté des livres. Le chiffre total des volumes confiés à domicile a été de 11,459. Chaque jour il s'est trouvé environ 900 volumes entre les mains des emprunteurs. 182 autorisations nouvelles pour emprunter des livres ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque. D'autre part, 401 personnes antérieurement autorisées ont cessé temporairement ou définitivement de profiter de la bibliothèque circulante.

On peut constater que, depuis les dernières années, le mouvement de la circulation au point de vue du chiffre des volumes prêtés surtout, a graduellement diminué. Ce fait bien interprété n'a rien de surprenant ni de fâcheux. Les clients exclusivement amateurs de lectures légères abandonnent bientôt la bibliothèque qui ne peut suffire à leurs exigences. Les personnes qui demandent des lectures plus fortes et plus sérieuses persistent seules, et l'on peut affirmer que le nombre de celles-ci va plutôt en augmentant. Or, il est dans la nature de ces lectures d'exiger un certain temps, en sorte qu'un même volume reste plus longtemps entre les mains du lecteur, et de là la diminution du chiffre des volumes sortis pendant l'année.

Administration et travaux d'intérieur.

Tous les services ordinaires, tant publics que d'intérieur, ont été accomplis avec la régularité désirable.

Quant aux travaux extraordinaires, ils ont été poussés vigoureusement pendant l'année 1869, et ils ont exercé d'une manière suivie l'activité du personnel de l'établissement, surtout en dehors des heures d'ouverture.

En effet, plus s'approche le terme des travaux de la nouvelle édition du catalogue, et l'époque du transfert de la Bibliothèque dans le nouveau local, plus les travaux nécessaires pour préparer et mener à bonne fin ces deux opérations prennent d'importance, tout en exigeant des soins toujours plus minutieux et plus soutenus.

La coïncidence de ces deux opérations est heureuse. En effet, en travaillant au catalogue, on prépare l'exécution du transfert dans les meilleures conditions.

On sait que la première opération des travaux du catalogue a été la copie rédigée sur un type uniforme de tous les titres des ouvrages composant la Bibliothèque. Ce travail a donné pour résultat un chiffre d'environ 48 000 titres dont 15 à 16,000 se rapportant à des brochures ou opuscules. Ceux-ci ne figureront, sauf exception, au catalogue imprimé que sous des dénominations collectives : le détail des pièces étant réservé pour former un catalogue manuscrit qui sera déposé dans la salle de lecture à la disposition des consultants.

La seconde opération, commencée dès la fin de l'année 1868 et qui sera certainement terminée au mois de juin prochain, c'est le récollement ou inventaire général. A cette occasion, tous les volumes de la bibliothèque descendus de leurs rayons passent successivement entre les mains des vérificateurs, qui confrontent le titre rédigé avec l'ouvrage même, exécutent les corrections nécessaires, s'il y a lieu, constatent l'état des ouvrages, signalent les absents, et font les titres de ceux qui n'en seraient point encore pourvus.

Après quoi, les livres sont replacés soigneusement sur les rayons à leur place marquée et à leur numéro d'ordre.

Il ne paraît pas que cette opération longue et minutieuse ait jamais été faite au moins depuis 50 ans, c'est-à-dire depuis que la Bibliothèque s'est accrue au triple de ce qu'elle était. On entrevoit aisément combien de travaux de détail s'imposent chemin faisant aux opérateurs. On en citera un exemple. Une collection de brochures genevoises du XVIII^{me} siècle, reliée en 200 volumes, et comprenant environ 3,000 pièces différentes n'était point jusqu'ici cataloguée en détail. Le récollement a été une occasion de faire ce travail qui, maintenant achevé, facilitera singulièrement les recherches des consultants pour cette partie de nos documents historiques nationaux.

L'inventaire terminé, les titres seront remis entre les mains de personnes compétentes pour les classer méthodiquement suivant le plan adopté pour le nouveau catalogue, et ce classement fait, les titres pourront être livrés à l'impression.

Mais en même temps, les personnes qui feront le classement seront invitées à noter, chacune pour la branche dont elle s'occupe, les principales lacunes qu'il serait désirable de combler par l'acquisition de nouveaux ouvrages. Sur l'ensemble de ces notes ou desiderata, la valeur et l'étendue de ces acquisitions sera déterminée, et alors ce sera le moment de mettre à contribution le riche don des héritiers de M. Eynard. De cette façon, ces ouvrages nouveaux figureront à leur place dans le nouveau catalogue, et le transfert permettra de les introduire dans la Bibliothèque sans qu'il en résulte un encombrement qui eût été inévitable dans le local actuel.

Les détails qui précèdent sont peut-être un peu longs pour les proportions de ce compte-rendu, mais on a tenu

à les rappeler parce qu'ils indiquent qu'à la veille de la crise délicate du transfert de la Bibliothèque, les choses sont en bonne voie.

En effet les complications plus ou moins accessoires étant écartées d'avance, après l'inventaire, le personnel de l'établissement se trouvera entièrement maître du sujet, en face d'une bibliothèque connue jusque dans ses moindres détails et remise tout récemment dans un ordre matériel parfait. Ce sont là sans doute des conditions excellentes pour aborder l'opération du transfert. On peut donc raisonnablement espérer que lorsque le moment sera venu, la bibliothèque, complétée, pourvue d'un catalogue exact et parfaitement à jour, et si l'on peut se servir de cette expression, rajeunie et renouvelée, ira sans difficulté prendre place dans l'ordre nouveau qui lui sera donné, sur les rayons de son nouveau local.

Musée Rath.

Pendant l'année 1869, il a été délivré 44 autorisations de travailler pendant 3 mois dans les salles du Musée.

La souscription ouverte pour la reproduction de la *Jeune Grecque captive* du sculpteur Chaponnière a produit 1,150 fr. ; cette somme ajoutée aux 2,000 fr. votés par le Conseil Municipal, couvrira les frais du travail qui va s'exécuter prochainement. Le Conseil Administratif a été heureux d'accepter l'offre désintéressée que lui a faite M. Dorcière, de réparer quelques détériorations survenues au modèle.

M. Alméras a légué à la Ville sept grandes vues de Genève exécutées par son père.

Théâtre.

M. Defrenne, dans les premiers mois de 1869 n'a pas été plus heureux que dans les derniers de 1868, au point de vue de l'opéra. Sa troupe est restée faible généralement. Il est vrai que par contre sa troupe de comédie était excellente et n'a cessé de faire plaisir.

M. L. Mankiewicz a été nommé directeur du Théâtre pour les années 1869 à 1871.

La subvention pour le Théâtre qui était de 12 000 fr. sous la précédente direction, a été portée à 20.000 fr. Malgré cette augmentation l'exploitation de M. Mankiewicz n'a point répondu à ce qu'on attendait de lui. Les débuts ont été longs et pénibles ; et, malgré les efforts et les sacrifices faits par le Directeur, la troupe est restée médiocre, à peu d'exceptions près.

La création, faite par la précédente Administration, des stalles de parterre, a continué à être fort appréciée du public et doit engager le Conseil à prendre, dès qu'il le pourra, une mesure qui sera sans doute bien reçue. C'est la séparation de toutes les places du Théâtre. Les nombreuses plaintes parvenues au Conseil Administratif sur l'exiguïté des places l'ont engagé à procéder à une révision du nombre des places inscrites au plan du Théâtre. C'est un travail qui sera fait, et le tableau en sera remis au nouveau Directeur qui, par son cahier des charges, sera tenu de s'y soumettre.

Succession Vibert.

Le Conseil Municipal, par un arrêté du 5 février 1869, a chargé le Conseil Administratif de faire les démarches nécessaires pour être mis en possession du legs à titre universel fait à la Ville de Genève par le sieur Michel Vibert, décédé à Paris le 20 octobre 1868, avec pouvoir de traiter avec les héritiers naturels ou les légataires du sieur Vibert, pour la conversion des rentes viagères ou perpétuelles léguées, en un capital déterminé à payer aux héritiers ou légataires.

Le Conseil Administratif s'est occupé de suite de cette affaire, et, sur les indications de M. le Dr Kern, Ministre de la Confédération suisse à Paris, il a chargé M. Boinod, avoué à Paris, de représenter la Ville de Genève, soit pour traiter éventuellement avec les héritiers ou les légataires de M. Vibert, soit pour demander aux tribunaux compétents l'envoi en possession du legs fait en faveur de la Ville de Genève.

Après de longs pourparlers avec les représentants des légataires de M. Vibert, et après s'être assuré qu'il n'était pas possible d'arriver à une transaction amiable, le Conseil Administratif a donné pour instruction à M. Boinod de poursuivre la demande d'envoi en possession du legs, en s'en tenant purement et simplement aux clauses du testament.

Conformément à ces instructions, M. Boinod a introduit cette demande auprès du Tribunal civil de Paris, et l'affaire est au rôle pour être appelée à son tour. Par deux fois, un membre du Conseil Administratif s'est rendu à

Paris et s'est assuré que l'affaire suivait son cours selon les intentions de l'Administration.

Dès lors, il s'est produit une opposition de la part de soi-disant héritiers naturels que M. Vibert aurait abandonnés en Amérique, mais les titres de ces héritiers n'ont point encore été produits, et conséquemment n'ont pu être examinés ni discutés.

Le Conseil Administratif espère que cette affaire ne tardera pas à arriver à une solution.





